



7 octobre 2025

Temps forts de la partie de session d'automne 2025 de l'APCE

La quatrième partie de la session 2025 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe s'est tenue à Strasbourg du 29 septembre au 3 octobre 2025. La session d'automne a été marquée par des débats intenses sur les conséquences de l'agression russe contre l'Ukraine, la catastrophe humanitaire à Gaza, ainsi que sur la dégradation préoccupante de la situation démocratique dans plusieurs États membres. Outre les débats d'urgence consacrés à ces questions, l'Assemblée s'est penchée, entre autres, sur la situation en Turquie et en Serbie, a clôturé le dialogue post-suité avec la Bulgarie, examiné la situation en Hongrie et décidé de créer une plateforme de dialogue avec les forces démocratiques russes en exil.

Thèmes

1. Temps forts de la partie de session | 2
2. Interventions des membres de la DCE | 5
3. Discours devant l'Assemblée parlementaire | 8
4. Élections des juges à la Cour européenne des droits de l'homme | 8
5. Évènements spéciaux | 8

1. Temps forts de la partie de session

Débats selon la procédure d'urgence

À l'invitation du Comité des Ministres, l'Assemblée a pris position, dans le cadre d'un débat d'urgence, sur le **projet de convention établissant une [commission internationale des réclamations pour l'Ukraine](#)**. Cette commission vise à garantir que la Russie soit tenue responsable de tous les dommages et pertes résultant de la guerre d'agression, tout en complétant le travail des juridictions internationales telles que la Cour européenne des droits de l'homme et le futur Tribunal spécial pour le crime d'agression contre l'Ukraine. L'Assemblée s'est félicitée de l'achèvement des travaux sur la convention, mais a regretté que celle-ci ne régleme pas clairement le financement des indemnités, exhortant les États membres à œuvrer sans délai à la création d'un fonds international d'indemnisation. Les parlementaires ont conclu que le projet de convention pouvait être adopté et ouvert à la signature dès que possible.

Lors d'un débat d'urgence émouvant, l'Assemblée parlementaire a renouvelé son appel à mettre fin d'urgence à la **[crise humanitaire grave à Gaza](#)** et a demandé un cessez-le-feu permanent et inconditionnel. Elle a souligné que le ciblage délibéré de la population civile et la destruction généralisée d'infrastructures civiles constituent de graves violations du droit international humanitaire et a accordé une attention particulière à la protection des journalistes à Gaza, afin que ces derniers puissent accomplir leur mission en toute sécurité.

La délégation suisse a mis l'accent sur différents aspects. [Marianne Binder-Keller](#) (Le Centre, AG) a dénoncé un rapport rédigé à la hâte et unilatéral, se demandant ce qui en était de la responsabilité du Hamas dans la guerre en cours. [Valérie Piller Carrard](#) (PS, FR) a pour sa part souligné l'importance fondamentale de la liberté de la presse : selon elle, sans journalistes libres et indépendants sur le terrain, les civils deviennent invisibles. Elle a rappelé que l'accès des médias internationaux est un droit fondamental, consacré par le droit international humanitaire, et qu'il faut permettre aux journalistes de travailler en toute sécurité dans la bande de Gaza.



La conseillère aux États Marianne Binder-Keller lors du débat d'urgence sur le Proche-Orient
©Services du Parlement



La conseillère nationale Valérie Piller Carrard lors du débat d'urgence sur le Proche-Orient
©Services du Parlement

L'augmentation des **attaques hybrides de la Russie contre les pays européens** a suscité des inquiétudes au sein de l'Assemblée. Face à l'intensification des attaques contre l'Ukraine et aux incursions de drones et d'avions militaires dans l'espace aérien de l'Estonie, de la Pologne et de la Roumanie, l'Assemblée parlementaire a approuvé [la résolution](#) selon la procédure d'urgence.

L'Assemblée s'est dite préoccupée par **la dégradation continue de la situation démocratique en Géorgie**, depuis l'adoption de [la résolution](#) contestant les pouvoirs de la délégation géorgienne lors de la session de janvier 2025. Cette résolution avait mené à la démission de la délégation. Dans une nouvelle [résolution](#), présentée dans le cadre d'un débat d'urgence par la commission de suivi, l'Assemblée relève une situation politique et sociale inquiétante ainsi qu'une intensification des attaques contre l'opposition. Le pays connaît un recul démocratique considérable, incompatible avec les obligations liées à son statut de membre du Conseil de l'Europe. Tout en réaffirmant leur disponibilité pour un dialogue ouvert et constructif, les membres de l'Assemblée ont appelé les organes du Conseil de l'Europe à utiliser tous les moyens à disposition afin que la Géorgie respecte pleinement les normes et obligations de l'Organisation.

Débats d'actualité

Un débat d'actualité a été consacré à **la démocratie, à l'État de droit et au dialogue inclusif en Turquie**. Stefan Schennach (Autriche, SOC), co-rapporteur de la commission de suivi, a décrit une situation « extrêmement préoccupante », dénonçant l'emprisonnement de maires élus de grandes villes comme Istanbul, Ankara ou Adana, ainsi que de responsables politiques et d'opposants. Il a rappelé que des personnalités comme Osman Kavala ou les anciens dirigeants du parti DEM restent détenus en dépit des arrêts clairs de la Cour européenne des droits de l'homme demandant leur libération.

Le deuxième débat d'actualité a porté sur la **crise politique en Serbie**. Victoria Tiblom (Suède, CEPA), corapporteuse pour le suivi de la Serbie, a décrit les conséquences de l'effondrement de l'auvent de la gare de Novi Sad, qui a causé la mort de 16 personnes ; elle a aussi évoqué les manifestations de masse, composées principalement d'étudiantes et d'étudiants, qui se poursuivent depuis cette catastrophe. Lors du débat, des allégations de corruption, de violences policières et de restrictions à la liberté de réunion ont été mentionnées, mais aussi des cas d'intimidation, de mauvais traitements et de persécution politique. Plusieurs oratrices et orateurs ont rappelé que la Serbie se trouvait à la croisée des chemins, estimant que des réformes visant à renforcer l'État de droit, la lutte contre la corruption et l'indépendance de la justice étaient indispensables, tout comme un dialogue large et inclusif entre le gouvernement, l'opposition et la société civile. Les protestations se poursuivent et les manifestantes et les manifestants réclament de nouvelles élections. Mme Tiblom prévoit de se rendre dans le pays avec Yunus Emre (Türkiye, SOC), corapporteur récemment nommé, en vue de finaliser le rapport de suivi sur la Serbie attendu depuis 2012.

Autres thèmes

Débat sur le respect des obligations découlant de l'adhésion au Conseil de l'Europe de la Hongrie

L'Assemblée s'est dite profondément préoccupée par le manque de progrès de la Hongrie en matière de démocratie, de droits humains et d'État de droit, évoquant une « détérioration de la situation dans plusieurs domaines ». Dans [une résolution](#), elle a dénoncé l'affaiblissement de la séparation des pouvoirs ainsi que l'instrumentalisation des normes constitutionnelles au profit du parti au pouvoir, et a appelé les autorités hongroises à lever l'état d'urgence en vigueur depuis plusieurs années, qui permet au gouvernement de légiférer par décrets. Au nom du groupe de l'Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ADLE), [Damien Cottier](#) (PLR, NE) a reconnu les progrès réalisés dans le

domaine judiciaire, tout en soulignant que l'érosion du pluralisme et l'insuffisance de la lutte contre la corruption restaient préoccupantes : « La Hongrie doit pleinement respecter ses engagements envers le Conseil de l'Europe et ne pas s'éloigner davantage de ses valeurs. »



Le conseiller national Damien Cottier prend la parole en plénière ©Services du Parlement

Clôture du dialogue postsuivi avec la Bulgarie

L'Assemblée a décidé de clore le [dialogue postsuivi](#) avec la Bulgarie et de suivre l'évolution de la situation dans le pays dans le cadre de ses examens périodiques. Elle a salué le fait que la Bulgarie ait surmonté la crise et l'instabilité politiques – comme l'illustre la tenue d'élections législatives anticipées à sept reprises entre 2021 et 2024 – et la constitution d'un gouvernement de coalition en janvier 2025. Les parlementaires ont toutefois noté que la réforme du système judiciaire et du ministère public n'avait été que partiellement mise en œuvre et ont regretté qu'elle ait été interrompue depuis, en raison d'un arrêt de la Cour constitutionnelle. L'Assemblée a également estimé qu'il y avait lieu de poursuivre les efforts s'agissant de l'intégration de la population rom et de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme. La procédure de suivi de l'Assemblée parlementaire a été mise en place en 1997 afin de vérifier que tous les États membres respectent leurs engagements envers le Conseil de l'Europe. Elle connaît trois niveaux : la [procédure de suivi](#) complète, lorsqu'un État ne remplit pas (encore) des engagements essentiels ; le dialogue postsuivi, lorsque des progrès ont été réalisés mais que des questions restent en suspens ; l'examen périodique, lorsqu'aucune procédure particulière n'est requise. La Bulgarie a fait l'objet d'une procédure de suivi complète jusqu'en 2000 ; l'Assemblée a ensuite décidé de clore cette procédure et d'engager un dialogue postsuivi, lequel a officiellement été clos après 25 ans. Certains membres de la délégation parlementaire suisse, dont Alfred Heer et Damien Cottier, ont suivi l'évolution de la situation en Bulgarie dans le cadre de plusieurs missions d'observation électorale, au cours desquelles Alfred Heer a présidé à plusieurs reprises les commissions ad hoc.

Plateforme de dialogue avec les forces démocratiques russes en exil

L'Assemblée a décidé de créer une [plateforme de dialogue](#) avec les forces démocratiques russes en exil, une initiative qu'elle avait déjà prise pour l'opposition démocratique bélarusse. Les membres de cette plateforme doivent être des personnes reconnues pour leurs hautes qualités morales, qui partagent les valeurs du Conseil de l'Europe, reconnaissent la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine et s'engagent en faveur d'un changement démocratique en Russie. La plateforme doit permettre d'intégrer les forces démocratiques russes en exil dans les travaux de l'Assemblée et de renforcer leur rôle dans la promotion de la démocratie, de l'état de droit et des droits humains. [Marianne Binder-Keller](#) (Le Centre, AG) a rappelé que ces forces démocratiques russes en exil représentent une opposition qui n'a pas la possibilité de devenir un gouvernement après des élections, comme dans un système démocratique, et qu'il s'agit d'une opposition dans une dictature, qui risque la répression, la discrimination, l'emprisonnement, voire la mort.

2. Interventions des membres de la DCE

Les journalistes ukrainiens détenus en Russie

L'Assemblée parlementaire a appelé à la libération immédiate de tous les journalistes ukrainiens détenus par la Russie sur la base d'accusations forgées de toutes pièces. Dans une [résolution](#), elle a rappelé que les journalistes travaillant dans des zones de conflit armé sont des civils et sont à ce titre protégés par le droit international humanitaire. Les parlementaires ont également demandé que des poursuites pénales soient engagées au niveau international et ont appelé à protéger et à soutenir davantage le paysage médiatique ukrainien. Au nom du groupe du Parti Populaire Européen et des Démocrates Chrétiens (PPE/DC), [Marianne Binder-Keller](#) (Le Centre, AG) a déclaré que, sans journalisme libre, il n'y a pas de démocratie, et a condamné la propagande dont usent les régimes autoritaires pour étouffer la vérité et la critique. À l'issue du débat, l'Assemblée a inauguré la commémoration annuelle « [Victoire pour Viktoria](#) », du nom de la journaliste ukrainienne Viktoria Roshchyna, tuée pendant sa détention par la Russie, afin de rendre hommage à tous les journalistes qui risquent ou perdent leur vie en zone de conflit et de souligner l'importance de la liberté de la presse et de l'indépendance des médias.

Liberté de déplacement des membres de l'APCE dans l'exercice de leurs fonctions

Dans une résolution traitant de la liberté de déplacement et de la participation équitable de tous les membres de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, l'Assemblée a souligné que les parlementaires doivent pouvoir exercer leurs fonctions de manière indépendante, sans obstacles administratifs ni financiers. L'Assemblée constate que, dans certains pays, des problèmes récurrents liés à l'obtention de visas ou d'autorisations de voyage ou au financement des délégations ont donné lieu à des discriminations, touchant notamment des membres de l'opposition. De telles restrictions violent le principe d'égalité de traitement et entravent le fonctionnement pluraliste de l'Assemblée. Ni des raisons budgétaires ni des considérations politiques ne sauraient justifier de telles limitations. Les États membres sont donc appelés à garantir à tous les délégués une liberté de circulation et de participation aux travaux de l'Assemblée. [Damien Cottier](#) et [Hannes Germann](#) ont pris la parole lors du débat.



Le conseiller aux États Hannes Germann lors du débat sur la garantie de la liberté de voyager des membres de l'APCE © Services du Parlement

Violences sexuelles à l'encontre des hommes et des garçons

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) a rappelé que les violences sexuelles visant les hommes et les garçons constituent une réalité trop souvent ignorée et sous-déclarée. Les États sont [appelés](#) à améliorer leurs cadres juridiques et politiques afin de prévenir et de combattre les violences sexuelles qui touchent les hommes et les garçons. [Damien Cottier](#) (PLR, NE) a souligné l'importance d'un rapport spécifique concernant les actes subis par ce groupe.

Droit au logement et promotion de la couverture santé universelle

Durant le débat conjoint mené par la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable, l'Assemblée a adopté la [résolution](#) sur le droit au logement, demandant aux États de le mettre en œuvre selon le droit international relatif aux droits humains, notamment la Charte sociale européenne. La résolution sur la couverture santé universelle appelle les États membres et observateurs à réduire les inégalités d'accès aux soins. Dans sa prise de parole non exprimé, [Valérie Piller Carrard](#) (PS, FR) a souligné son engagement en faveur de ce droit.

Engagement politique des jeunes en faveur de la démocratie

L'Assemblée parlementaire a mis à l'ordre du jour la nécessité de promouvoir et de protéger les engagements politiques en faveur de la démocratie chez les jeunes. L'inquiétude est grande face au désintérêt croissant des nouvelles générations pour leur régime politique en Europe. L'Assemblée rappelle que la nouvelle génération est à la fois défenseur et bâtisseur de la démocratie. La rapporteuse a également souligné l'engagement de la jeunesse dans différents pays, et l'importance de soutenir ces engagements plutôt que de les réprimer. [Marianne Binder-Keller](#) (Le Centre, AG) a souligné la vulnérabilité des démocraties face au vieillissement de la population et a demandé que l'équité générationnelle soit assurée afin que la voix de la jeunesse puisse être entendue politiquement. D'autre part, la conseillère aux États a souligné l'importance de l'éducation politique pour maintenir le renouvellement des valeurs démocratiques mené par cette jeunesse.



Le conseiller national Fabian Molina, nouveau membre de la délégation suisse auprès de l'APCE
©Services du Parlement

Les réformes démocratiques au Kazakhstan

L'Assemblée a adopté une [résolution](#) saluant les réformes constitutionnelles et législatives entreprises au Kazakhstan depuis 2019, notamment l'abolition de la peine de mort en 2022. Les parlementaires ont toutefois appelé à renforcer le pluralisme politique, l'indépendance de la justice et la liberté des médias, ainsi qu'à garantir la responsabilité pour les violations des droits humains, notamment celles liées aux événements de janvier 2022. [Roland Rino Büchel](#) (SG, UDC) a salué les progrès démocratiques réalisés par ce pays d'Asie centrale. Il a rappelé que la route vers la démocratie est longue et semée d'embûches. Il a fait le parallèle avec le chemin que la Suisse avait emprunté.



Le conseiller national Roland Rino Büchel lors du débat sur le Kazakhstan © Services du Parlement

Séance des questions avec le Secrétaire général du Conseil de l'Europe

Durant la session de questions, [Damien Cottier](#) (PLR, NE) a interrogé le secrétaire général du Conseil de l'Europe, Alain Berset, au sujet de son déplacement à New York, au siège des Nations unies. Il a demandé si les discussions tenues lors de ce déplacement avaient permis d'entrevoir un avenir plus optimiste dans la situation difficile que traverse actuellement le monde. Il a notamment évoqué le cas de Gaza, à la suite du plan de paix publié par les États-Unis.



Le conseiller aux Etats Matthias Michel pendant l'heure des questions au Secrétaire Général du Conseil de l'Europe ©Services du Parlement

3. Discours devant l'Assemblée parlementaire

- [Myriam SPITERI DEBONO](#), Présidente de Malte
- [Nikol PASHINYAN](#), premier Ministre de la République d'Arménie
- [Ian BORG](#), vice-Premier ministre maltais et président du Comité des Ministres
- Clifton GRIMA, ministre de l'Éducation, des Sports, de la Jeunesse, de la Recherche et de l'Innovation de Malte (lors du débat sur la jeunesse)
- Maulen ASHIMBAYEV, Président du Sénat du Kazakhstan (lors du débat sur le Kazakhstan)

4. Élections des juges à la Cour européenne des droits de l'homme

Concernant l'élection des juges, une tentative visant à bloquer l'adoption du rapport d'activité du Bureau et de la Commission permanente a eu lieu : Sir Christopher Chope (ECPA, Royaume-Uni) a demandé l'annulation de la décision de la Commission de l'élection des juges à la Cour européenne des droits de l'homme, qui avait rejeté la liste hongroise pour des motifs procéduraux, et a plaidé pour que les trois candidats puissent être entendus rapidement. Petra Bayr (SOC, Autriche) s'y est opposée avec fermeté, rappelant que la décision avait été prise à une large majorité et que revenir sur cette décision porterait atteinte à la crédibilité de la procédure. Finalement, le [rapport](#) a été adopté par l'Assemblée.

5. Évènements spéciaux

Les évènements spéciaux suivants ont eu lieu en marge de la partie de session.

Élection de la secrétaire générale de l'APCE

L'Assemblée parlementaire a réélu Mme Despina Chatzivassiliou au poste de **Secrétaire générale de l'APCE** pour un second mandat de cinq ans à partir du 1^{er} mars 2026. Première femme à occuper cette fonction depuis 2021, elle a mis l'accent sur l'efficacité du fonctionnement de l'Assemblée, l'égalité de genre et la coopération avec le Comité des ministres. Dans son discours, elle a remercié les membres pour leur soutien transpartisan et s'est engagée à défendre avec passion les valeurs du Conseil de l'Europe et à renforcer la visibilité de l'APCE.



La secrétaire générale de l'Assemblée, Despina Chatzivassiliou, a été réélue pour un deuxième mandat. ©Conseil de l'Europe

Remise du « Prix des Droits de l'Homme Václav-Havel »

Le Prix Václav Havel 2025 a été attribué à Maksym Butkevych, journaliste et défenseur des droits humains ukrainien. Cofondateur du Centre Zmina et volontaire de l'armée au début de l'invasion russe, il a été capturé, condamné à treize ans de prison, puis libéré en octobre 2024 dans le cadre d'un échange. Il a dédié ce prix aux prisonniers ukrainiens et aux journalistes emprisonnés dans des régimes autoritaires, soulignant que l'Ukraine défend aujourd'hui non seulement son intégrité territoriale, mais aussi les valeurs fondamentales de liberté et de dignité.

Hommage à Alfred Heer

L'Assemblée a rendu hommage à Alfred « Fredi » Heer, président de la délégation suisse, décédé soudainement quelques jours avant la session. En début de session, le président de l'Assemblée a observé une minute de silence et le secrétaire général du Conseil de l'Europe, Alain Berset, a rendu hommage à l'« engagement indéfectible » du Conseiller National Heer, qui a marqué de son empreinte la vie politique suisse et européenne. Une cérémonie commémorative s'est tenue lors du dîner traditionnel de travail, organisé à l'invitation de la Représentation permanente de la Suisse, actuellement sous la direction de l'ambassadrice Muriel Berset-Kohen. Les membres de la délégation suisse ont rappelé le parcours et les mérites de leur collègue de délégation : membre du Conseil national depuis 2007 et membre de la délégation suisse auprès de l'APCE depuis 2011 (qu'il a présidé à deux reprises), il s'est particulièrement intéressé au dossier ukrainien et à la lutte contre la corruption et s'est engagé en faveur de l'élection du premier secrétaire général suisse du Conseil de l'Europe. Un hommage a également été rendu à Alfred Heer au sein des commissions et des groupes de l'Assemblée dans lesquels il était actif. Lord Blencathra a par exemple rappelé son rôle au sein de l'Alliance parlementaire pour des élections libres et équitables. Alfred Heer avait participé à plus de 20 missions d'observation électorale et en avait dirigé de nombreuses en tant que président. Son authenticité, sa détermination et son humour resteront gravés dans la mémoire de ses collègues, comme [Roland Rino Büchel](#) (UDC, SG) l'a exprimé, ou encore le [président](#) de l'Assemblée. Il laisse un grand vide au sein de la délégation suisse et de l'Assemblée parlementaire.



La délégation fait ses adieux au conseiller national Alfred Heer. ©Conseil de l'Europe

Groupes de visiteurs de Suisse

Durant cette quatrième partie de la session, trois groupes ont visité le Conseil de l'Europe, ont pu assister aux débats de l'Assemblée parlementaire et se sont entretenus avec des membres de la DCE :

- Les élèves du Freies Gymnasium de Zürich
- Les élèves de l'École cantonale des Grisons de Coire
- Les membres du club politique Libéral Radical RaLiRuz

Parlamentsdienste
Services du Parlement
Servizi del Parlamento
Servetschs dal parlament



DCE

Délégation auprès de l'Assemblée parlementaire
Secrétariat de la délégation du Conseil de l'Europe
CH-3003 Berne
erd.dce@parl.admin.ch
parl.ch

7 octobre 2025